

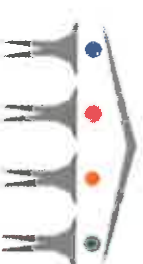


CLSM DE NANTERRE

Dr Michel Triantafyllou - Mme Emilie de Fos



MAIRIE DE NANTERRE



CENTRE D'ACCUEIL
ET DE SOINS HOSPITALIERS
DE NANTERRE



CLSM de Nanterre : la genèse

1998 – 2001

La santé mentale au cœur

des diagnostics de santé dans les
quartiers du Parc et du Petit Nanterre

CLSM de Nanterre : la genèse

2002

L'affaire Richard Durn



CLSM de Nanterre : la genèse

2004 – 2006

- Premières rencontres dans le cadre de la mise en place des contrats de ville
- Premiers réseaux santé mentale dans les quartiers du Petit Nanterre et du Parc



CLSM de Nanterre : la genèse

2006 - 2007

L'enquête du CCOMS :

*« Santé mentale en population
générale : images et réalités »*



CLSM de Nanterre : la genèse

2009

Création du Conseil local en santé mentale

- **L'accès aux soins**
- **Promotion de la santé mentale**
- **La réhabilitation psycho-sociale**
- **La cellule de veille et de suivi en santé mentale**
- **Accès et maintien dans le logement**



Maintien dans le logement

Action auprès des gardiens

Création d'un groupe de travail

Partenaires impliqués :

- Représentants des bailleurs
- Service social logement (CCAS)
- Service municipal Habitat
- Secteur de psychiatrie
- Conseil départemental
- Représentants des usagers



Maintien dans le logement
Action auprès des gardiens

Réunions du groupe de travail

Phase 1

- Expression des difficultés, des besoins et des questionnements en lien avec la problématique logement / santé mentale
- Priorisation des problématiques identifiées



Maintien dans le logement

Action auprès des gardiens

Premiers constats du groupe de travail

- Besoin de connaissances partagées sur la santé mentale et le handicap psychique
- Besoin d'inter-connaissance des acteurs
- Besoin d'un diagnostic de l'existant et élaboration de profils « types »



Maintien dans le logement
Action auprès des gardiens

Réunions du groupe de travail

Phase 2

- Intervention de l'UNAFAM et du Secteur de psychiatrie sur la santé mentale
- A partir de situations concrètes, définition des limites d'intervention de chacun et identification des partenaires à solliciter



Maintien dans le logement

Action auprès des gardiens

Réunions du groupe de travail

Phase 2 (suite)

- Définition des personnes cibles de l'action : les acteurs de terrain => les gardiens d'immeuble
- Définition des outils de sensibilisation à construire
- Décision de construire une enquête pour préciser les besoins et les attentes des gardiens d'immeuble



Maintien dans le logement
Action auprès des gardiens

Construction de l'enquête
diffusée aux gardiens

Objectifs de l'enquête :

- **Evaluation les connaissances des gardiens sur les maladies psychiques**
- **Recenser leurs besoins et leurs attentes**
- **Comprendre le mode de sensibilisation qui leur conviendrait**



Maintien dans le logement
Action auprès des gardiens

Réunions du groupe de travail

Phase 3

- **Restitution de l'enquête**
- **Création d'un sous-groupe pour travailler avec les gardiens à la réalisation du support écrit**



Maintien dans le logement
Action auprès des gardiens

Réunion de concertation avec les gardiens

Phase 4

- **Présentation et partage de situations vécues par les gardiens**
- **Repérage des comportements ou signes qui doivent alerter**
- **Identification de la marche à suivre en fonction de la situation**



Maintien dans le logement
Action auprès des gardiens

Réunion de concertation avec les gardiens

Phase 4 (suite)

- **Choix de l'outil de sensibilisation => plaquette**
- **Travail sur la plaquette**
- **Présentation et validation par les gardiens**
- **Validation en grand groupe de travail**
- **Création de la plaquette par la Sotres (entreprise adaptée)**

VOUS SIGNALÉZ :
une démarche d'aide pour le locataire et pour son environnement

VOTRE CONTACT
BAILLEUR

**Le Conseil
Local en
Santé Mentale**
☎ *39 92

**La Mission
Handicap**
☎ *39 92

Le CLSM est un réseau de professionnels et de personnes souffrant de troubles psychiques qui aborde la maladie psychique dans toutes ses dimensions : médicales, sociales, logement, lien social, intégration dans la cité.

La Mission Handicap anime un réseau d'acteurs du handicap sur la ville et accueille les Nanterriens pour l'information, conseil et orientation au sujet du handicap.

* 6 cts d'euro / min

Mardi à :



Photographie de la résidence par SOTRES

Un locataire en souffrance
Vous êtes inquiet
Que faire ?

Dans le cadre du Conseil Local en Santé Mentale de la ville de Nanterre, le groupe de travail «maintien dans le logement» a élaboré ce guide afin de favoriser le maintien dans l'habitat ordinaire des personnes vulnérables.

Il a pour objectif d'informer les bailleurs et est destiné aux gardiens d'immeuble. Ce guide d'information a été conçu en collaboration avec des gardiens.

"En tant que maillon du lien social dans la cité, vous êtes bien placé pour repérer les locataires en situation de fragilité psychique."



OBSERVATION D'UNE SITUATION DE SOUFFRANCE

Vous observez :
• qu'il n'y a pas de risque vital pour la personne,
• que sa sécurité ou celle de l'entourage ne semble pas menacée.

Vous repérez les signes de souffrance

Vous signalez une détresse d'ordre pour le locataire et pour son environnement

→

Votre contact bailleur

Le Conseil Local en Santé Mentale
☎ 39 92

La Mission Handicap
☎ 39 92

URGENCES :
En cas de crise, de danger immédiat pour la personne ou pour autrui (menaces à caractère violent, risque vital)

Toute demande d'aide médicale urgente
SAMU ☎ 15

Seuls les Pompiers sont habilités à ouvrir une porte et à pénétrer dans le logement
☎ 18

Menace pour la sécurité d'autrui
Police ☎ 17

VOUS REPÉREZ les signes de souffrance

Il s'agit de porter une attention à une situation de souffrance qui peut se manifester par l'association de signes tels que * :

- Signes d'insécurité : dégradation, fuites d'eau, odeurs désagréables, invasion d'insectes
- Bruits particuliers à répétition et très forts en nocturne décalé, coups incessants, cris
- Isolement excessif : volets toujours fermés, la personne vit reclus, plus de contact avec l'extérieur, repli sur soi, boîte aux lettres régulièrement pleine
- Troubles du voisinage : agressivité, allumette les conflits, exubérance, porte ouverte, désinhibé
- Confusion jours et nuits
- Amorce d'affaires
- Difficultés de communication : propos incohérents, bizarries, étrange
- Troubles du comportement : agressivité, problème d'hygiène, pleurs à répétition

* Cette liste est non exhaustive

→ Votre contact bailleur

Le Conseil Local en Santé Mentale
☎ 39 92

La Mission Handicap
☎ 39 92

En cas d'urgence ou d'absence de votre contact bailleur

- SAMU ☎ 15
- Police ☎ 17
- Pompiers ☎ 18

Maintien dans le logement *Action auprès des gardiens*

Caractéristiques et points forts de la démarche

Travail de **co-construction** des objectifs, de la démarche et de l'outil

- ⇒ Implication de tous les acteurs
- ⇒ Répond aux besoins d'**inter-connaissances** des acteurs et d'information sur les **ressources** disponibles sur le territoire

Une démarche **pragmatique**

- ⇒ Création d'un outil qui répond aux besoins du terrain
- ⇒ Renforce le sentiment de compétence des professionnels

Création d'un **partenariat fort** avec les acteurs du territoire

- ⇒ Collaboration active des bailleurs au sein de la réunion de concertation sur les situations psycho-sociales complexes.
- ⇒ Permet une pérennisation du travail autour du maintien dans le logement